

# ASSEMBLÉE NATIONALE

24 novembre 2019

---

RELATIF À LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ET À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE - (N°  
2274)

Adopté

## AMENDEMENT

N° CD1781

présenté par  
Mme Kerbarh, rapporteure

-----

### ARTICLE 8

À l'alinéa 21, substituer aux mots :

« Sont soumis au »

les mots :

« Relèvent du »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.